

## Assemblée générale ordinaire des eHnv

### Mardi 10 juin 2025 à 19h00

### Salle de la Marive - Yverdon-les-Bains

**Présidence :**

Jean-Blaise Wasserfallen, président du Comité directeur.

**Membres du Comité directeur présents :**

Cédric Stucker, Florian Alberti, Daniel Develey, Dr Romain Mottaz, Yves Kühne, Pierre Dessemontet, Olivier Bloch, Mary-Claude Chevalier, Jean-Daniel Carrard

**Membres du Comité directeur excusés :**

Charles Lehmann, Catherine Zeiter, Jean-Michel Pasche, Philippe Dépraz

**Membres du Conseil de direction, présents :**

Rafic Cherif, Véronique Devenoge, Marc Allemann, Elisabeth Lacroix, Laurent Dutoit, Dr Julien Ombelli

**Membres du Conseil de direction, excusés :**

Samuel Gunthardt, Christian Conrad

**Fiduciaire Ernst & Young SA présente en salle :**

Fabien Raufaste

**Secrétaire ad hoc :**

Joëlle Garcias Mtir.

M. Wasserfallen, président, ouvre la 22<sup>ème</sup> assemblée générale des eHnv. Il précise qu'elle a été convoquée conformément à l'article 12 des statuts, par convocation personnelle adressée à chaque membre le 5 mai 2025.

Le président salue et remercie tous les invités qui font l'honneur de suivre les débats. Il remercie également la commune d'Yverdon-les-Bains qui accueille cette assemblée et qui offre la salle de la Marive pour les débats. Il passe la parole à M. Dessemontet, syndic, pour un mot de bienvenue. M. Dessemontet prononce un discours et le termine en remerciant les eHnv et tout le personnel pour l'engagement sans faille.

M. Wasserfallen rappelle qu'avec le courrier étaient joints :

- L'ordre du jour
- Le PV de l'assemblée générale ordinaire 20 mai 2024
- Le rapport de gestion 2024 et le rapport financier 2024
- Une procuration pour les personnes qui ne pouvaient pas assister à l'AG
- La présentation des deux nouveaux membres du comité directeur

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Adoption du PV de la séance ordinaire du 20 mai 2024
2. Présentation du Rapport de gestion :
  - a. Rapport du président du Comité directeur
  - b. Rapport du doyen du Collège des médecins
  - c. Rapport de la Direction générale sur l'activité 2024
  - d. Comptes 2024

3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes de l'exercice 2024 et des rapports annuels
5. Décharge aux membres du Comité directeur
6. Election de nouveaux membres du Comité directeur
7. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2025
8. Etat d'avancement du projet eHnv du futur
9. Fondation de soutien Yverdon-Chamblon - élection du président de la Fondation
10. Divers et propositions individuelles

Pas de remarque sur l'ordre du jour, il est adopté et sera suivi tel que proposé.

Le président constate que la feuille de présences fait état de **67** membres présents sur **109**. Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer. Un certain nombre de membres se sont excusés.

Pour permettre à l'assemblée de délibérer dans la sérénité, le président propose de nommer une secrétaire et deux scrutateurs.

Pour assurer la prise du procès-verbal, il propose à l'assemblée de désigner Madame Joëlle Garcias Mtir comme secrétaire. Il n'y a pas d'opposition, et l'assemblée accepte à l'unanimité cette proposition. Le président remercie d'ores et déjà Mme Garcias Mtir pour son travail.

Pour les scrutateurs, il propose à l'assemblée les personnes suivantes :

1. Mme Mélanie Correvon , de la commune d'Onnens
2. M. François Armada, de la commune d'Yverdon-les-Bains

Il n'y a pas d'opposition, et l'assemblée accepte à l'unanimité cette proposition. M. Wasserfallen les invite d'ores et déjà à venir le rejoindre en fin d'assemblée pour signer la liste des présences.

## **1. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 30.05.2024**

Aucune remarque n'ayant été formulée, le président confirme que le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2024 est adopté à l'**unanimité** avec remerciements à son auteure.

## **2. Présentation du Rapport de gestion**

### **2. a Rapport du Président du Comité directeur**

Le président présente le rapport. M. Wasserfallen rappelle que si l'année dernière avait débuté calmement, c'était avant de connaître les surcoûts des travaux prévus pour les eHnv du futur, ainsi que les contraintes financières qui ont demandé de mettre en place une gestion extrêmement réactive. Il fait état du projet des eHnv du futur. Il reste positif pour 2024. Il remercie la direction des eHnv, ainsi que chaque collaborateur et collaboratrice pour le travail effectué tout au long de l'année.

### **2. b Rapport du doyen du Collège des médecins**

Le Dr Zuber, doyen du collège des médecins, fait part de son rapport. Voir la présentation. Il informe de la réalisation du 2<sup>ème</sup> symposium inter-hospitalier de la FHV, qui s'est tenu à Yverdon en 2024, le but étant de travailler ensemble pour des meilleurs soins. Il évoque les discussions en cours pour une meilleure collaboration pour les blocs opératoires, pour la formation et le DPI projet cantonal. L'engagement du premiers IPS (infirmier spécialisé), un profil qui va au-delà du travail de l'infirmière car ce dernier peut prescrire des médicaments et réaliser des actes médicaux en coopération avec un médecin. Il fait part des

nouveaux médecins cadres et des départs, liés surtout au développement d'activité. Il parle des infections à *Mycoplasma pneumoniae* observées entre 2017 et 2024. Il conclut son rapport en soulignant que nous devons nous adapter à la nouvelle génération de soignants, et vice-versa, ainsi qu'à l'IA (intelligence artificielle). Dr Zuber remercie l'assemblée pour son attention.

## ▪ 2. c Rapport de la Direction générale de l'activité 2024

M. Allemann, à l'aide de sa présentation, fait part des faits marquants de 2024. Il communique quelques chiffres :

- Quelques chiffres clés pour 2024 : 825 naissances, 227 mio de produit d'exploitation, 139'598 consultations ambulatoires, 12'855 séjours d'hospitalisation, 405 lits, 1614 collaborateurs, répartis sur cinq sites (Yverdon, Chamblon, Orbe, St-Loup et Cossonay).
- Opérations : 7'348, dont 3'844 en ambulatoire.
- Activité de soins aigus : 11'447 cas, soit 8'449 à Yverdon, 2'265 à St-Loup, 237 à Orbe et 496 à Chamblon. Activité stable sur les dernières années.
- Réadaptation : 20'844 journées, soit 16'020 à Chamblon et 4'823 à Orbe.
- **Evolution du nombre de cas par site et filière :**
  - Soins aigus : L'activité se maintient sur l'ensemble des sites, avec un légère diminution sur le site d'Yverdon.
  - Réadaptation : une légère augmentation d'activité en 2024 sur le site de Chamblon, alors qu'Orbe présente une stabilisation.
- DMS - durée moyenne de séjour : elle reste stable en 2024 par rapport à 2023. En réadaptation, il est constaté une durée moyenne de 21 jours, légèrement en augmentation, en lien avec le changement de financement des lits B.

M. Allemann fait part des réalisations et activités réalisées en 2024. Il explique la chronologie du retour à l'équilibre financier

## ▪ 2. d Comptes 2024

Le président donne la parole à M. Cherif, directeur financier, pour la lecture de son rapport pour l'exercice 2024. M. Cherif relève le total du bilan de CHF 129'422'838. Actifs immobilisés : en augmentation de CHF 3,6 mio. En 2024, les eHnv ont investi pour CHF 13,5 mio (Radiologie et bloc opératoire). Pour les amortissements accélérés, la durée de vie des investissements touchés a été réduite selon la planification des eHnv du futur. Pour les capitaux étrangers à long terme, la décision a été prise de réduire toutes les dettes actuelles, dans le but de dégager de la capacité financière pour la nouvelle construction. Capitaux propres : CHF 26 mio, en baisse de CHF -162'563.

Compte de résultat : CA de CHF 227'305'247. Les charges d'exploitation se montent à CHF 216 mio en 2024, malgré l'inflation et la hausse du coût de la vie : les eHnv ont réussi à s'adapter. Toutes les actions mises en place ont permis d'économiser sur les charges. Le résultat d'exploitation avant investissement est de CHF 2,5 mio. Les produits d'investissement s'élèvent à CHF 14 mio. Le résultat d'investissement se monte à CHF 1,5 mio. Le résultat global de l'exercice 2024 est une perte de CHF 1'753'244, moins importante que celle qui avait été budgétée. Il est souligné que les eHnv ont réussi à s'adapter agilement à la situation malgré la perte. Toujours en perte. M. Cherif fait part des indicateurs opérationnels Ebitdar, Ebita et Ebit, il explique la difficulté à atteindre des ratios plus élevés.

## 3. Rapport de l'organe de révision

Le président donne la parole à Monsieur Fabien Raufaste de la Fiduciaire Ernst & Young et confirme que la lecture du rapport complet n'est pas demandée.

M. Fabien Raufaste rapporte les conclusions. Au nom de la fiduciaire E&Y, M. Fabien Raufaste affirme que les comptes annuels arrêtés au 31.12.2024 donnent une image fidèle du résultat. L'audit final a été établi et les comptes sont conformes aux normes RCC. Il confirme le contrôle interne et propose de les accepter tels que présentés.

M. Wasserfallen tient à remercier M. Fabien Raufaste pour son travail et sa collaboration durant cette année au sein des eHnv.

#### **4. Approbation des comptes de l'exercice 2024 et des rapports annuels**

Le président ouvre la discussion sur l'ensemble de ces rapports et des comptes. Aucune remarque n'ayant été formulée, le président confirme que ces rapports et les comptes sont mis en votation. **Ils sont tous acceptés à l'unanimité, sans aucune abstention ni opposition. Les comptes sont également adoptés à l'unanimité sans abstention ni opposition.**

#### **5. Décharge aux membres du Comité directeur**

Aucune remarque n'ayant été formulée, le président confirme que la décharge au Comité directeur est donnée à **l'unanimité, sans aucune abstention ni opposition.**

#### **6. Election de nouveaux membres du Comité directeur**

M. Wasserfallen rappelle la note de présentation transmise pour le départ de trois membres du Comité directeur, MM. Depraz et Kühne ainsi que Mme Zeiter. M. Depraz et Mme Zeiter avaient plus de 20 ans de Comité directeur. Il les remercie in absentia pour leur dévouement pendant toutes ces années. L'assemblée présente les applaudit pour les remercier. M. Wasserfallen informe que le Comité directeur peut s'élargir avec de nouvelles compétences avec MM. Jeanneret et Duc. M. Alexandre Duc est informaticien, spécialiste et enseignant en cyber sécurité, et travaille à la HEIG à Yverdon. M. Jean-Paul Jeanneret a une longue carrière en gestion hospitalière ; il est en retraite anticipée depuis 2024 et libre de toute attache avec la DGS. Il a été consultant dans plusieurs cantons, et reprendra le poste de vice-président au sein du Comité directeur.

**Après les présentations faites, il est procédé à l'élection de MM Duc et Jeanneret.**

**M. Alexandre Duc est élu à l'unanimité sans abstention.**

**M. Jean-Paul Jeanneret est élu à l'unanimité sans abstention.**

M. Wasserfallen remercie l'assemblée pour sa confiance manifestée par ces élections.

#### **7. Désignation de l'organe de révision**

Le président rappelle que, lors de l'Assemblée générale des eHnv du 30 mai 2024, il avait été donné une dernière année de mandat à la fiduciaire Ernst & Young de Lausanne pour l'année 2024. La fiduciaire Ernst & Young est ainsi arrivée au terme du temps réglementaire de mandat, et il est nécessaire le choisir une nouvelle fiduciaire. Un appel d'offre interne aux eHnv a été réalisé, que la fiduciaire BFB a remporté. Le président propose donc de la mandater pour les prochaines années, dès l'exercice 2025.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le président confirme qu'il est donné mandat à la fiduciaire BFB, à **l'unanimité, sans aucune abstention ni opposition**, pour la révision des comptes 2025 des eHnv.

#### **8. Etat d'avancement du projet eHnv du futur**

Le président donne la parole à M. Allemann qui dresse un état des lieux des derniers mois. Il invite Mmes de Montmollin et Favre pour faire une présentation. Elles font un rappel de la chronologie du projet : en mai 2024, le gel du programme dans son ensemble a été décidé par le Comité directeur, suite aux surcoûts annoncés. Elles évoquent les deux variantes (dual sites, et monosite). Le choix devra être fait en fin d'année 2025. Elles donnent le détail des actions entreprises, et de l'étude menée sur le site actuel qui conclut qu'il est trop exigü et trop compliqué pour abriter un monosite. Les deux variantes ont chacune leurs avantages et inconvénients. A Yverdon, le terrain est problématique. Une recherche de terrains est en cours avec la DGTL, recherche effectuée sur les 109 communes des eHnv, avec plusieurs critères dont la superficie, et la mobilité : 17 terrains sont restés en liste. Ces terrains sont principalement dans l'AGO d'Yverdon et la commune d'Orbe. Un rapport sera rendu à fin juin par la DGTL, et des contacts devront être pris avec les propriétaires des différents terrains. M. Wasserfallen remercie Mmes de Montmollin et Favre pour la présentation.

Mme Pache, de la commune de Gollion, rappelle que l'armée voulait quitter ses terrains sur la commune de Chamblon ; elle demande si les eHnv ont approché l'armée ? M. Allemann répond qu'elle n'a pas été approchée, parce que la confédération souhaite les maintenir. Pas d'autres questions.

#### 9. Fondation de soutien Yverdon-Chamblon - élection du président de La Fondation

M. Wasserfallen informe que la fondation de soutien des établissements hospitaliers Yverdon-Chamblon souhaite garder M. Bertrand Vuilleumier comme président. M. Vuilleumier n'ayant plus d'activité au sein des eHnv, il est considéré comme un membre externe, et doit être élu par l'AG des eHnv.

**Après discussion, M. Bertrand Vuilleumier est élu président de la fondation à l'unanimité et sans abstention.**

#### 10 Divers et propositions individuelles

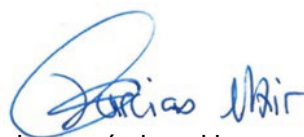
M. Wasserfallen ouvre les divers.

Il n'y a pas de divers.

La séance est levée à 20h42



Le Président :  
J.-B. Wasserfallen



La secrétaire ad hoc :  
J. Garcias Mtr

Yverdon-les-Bains, le 10 juin 2025